

Au nom de leur responsabilité sociétale, des entreprises ont signé, le 11 juillet 2018, au côté de l'État et de la Communauté Urbaine de Dunkerque d'une part et de la Communauté d'Agglomération du Calaisis, la Charte Entreprises & Quartiers...



Le principe de cette Charte est que ces entreprises signataires s'engagent à soutenir les habitants des quartiers en difficulté. Initiée au niveau national avec le lancement des contrats de ville, et déclinée depuis localement, elle constitue une approche originale de collaboration entre les entreprises et les acteurs de la Politique de la ville, visant à valoriser le rôle des entreprises dans le développement économique des Quartiers Politique de la Ville et faciliter le rapprochement et les coopérations entre les acteurs des contrats de ville.



20180711_125427.jpg

A Dunkerque un panel d'une vingtaine d'entreprises assez varié et divers s'est saisi de cette occasion pour mettre en valeur leurs actions au sein des territoires fragilisés. Chaque entreprise signe avec l'État une convention de partenariat qui détermine des actions concrètes qu'elle

s'engage à conduire, à destination des habitants des quartiers prioritaires, sur tout ou partie des cinq domaines suivants : l'éducation et l'orientation scolaire, l'emploi, l'insertion et la formation, le développement économique, le soutien aux initiatives locales et le mécénat de solidarité et le développement de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).



20180711_121121.jpg

Le Préfet délégué à l'Égalité des Chances, Daniel Barnier, a rappelé le soutien de l'Etat à travers toutes ses structures dédiées pour la réussite pleine et entière de ce dispositif. Il s'est montré très enthousiaste par rapport au succès attendu en faveur des Quartiers Politique de la Ville. Il a aussi insisté sur la diversité des thématiques d'intervention des entreprises signataires qui couvrent la quasi-totalité des champs de la Politique de la ville.

Pour plus d'informations,

https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/signature-de-la-charte-entreprises-et-quartiers/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=f0dcd312ead8a6a56c0680711de94561 [1]

Toujours dans la région des Hauts-de-France, l'agglomération Grand Calais Terres et Mers avait signé quelques jours auparavant, le 6 juillet 2018, la Charte Entreprises et Quartiers en partenariat avec l'État et le groupement constructeur du projet Calais Port 2015.

Pour plus d'informations,

<http://www.lavoixdunord.fr/413096/article/2018-07-09/au-chantier-du-port-s-engage-embaucher-les-jeunes-des-quartiers> [2]

Type d'actualites: [Information régionale](#) [3]

Dates: Lundi 16 juillet 2018 - 16:00

Thématiques: [Développement économique](#) [4]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [5]

[Politique de la ville - DSU](#) [6]

Publié le 16 juillet 2018

URL de la source (modifié le 01/08/2018 - 23:13): <https://www.irev.fr/actualites-0/littoral-les-entreprises-sengagent-en-faveur-du-developpement-des-quartiers>

Liens

- [1] https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/actualite/toutes-les-actualites/vue-detaillee/news/signature-de-la-charte-entreprises-et-quartiers/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=f0dcd312ead8a6a56c0680711de94561
- [2] <http://www.lavoixdunord.fr/413096/article/2018-07-09/au-chantier-du-port-s-engage-embaucher-les-jeunes-des-quartiers>
- [3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>
- [4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>
- [5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>
- [6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>